



No de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 27 mai 2020, à 8 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Annie Pontbriand, directrice du centre
- Marc-André Blais, représentant du personnel professionnel
- Manon Fauteux, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Éleine Lussier, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Caroline Marcil, représentante du personnel enseignant
- Alain Roy, représentant du personnel enseignant
- Pascale Lévesque, représentante du personnel enseignant

ABSENTS :

- Sabrina Desnoyers, représentante des élèves
- Shawna MacPherson, représentante des élèves

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 8 h 40

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Éleine Lussier souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle espère que tous se portent bien malgré cette situation bien particulière que nous vivons et espère aussi que chacun réussit à concilier cette nouvelle réalité avec son quotidien.

2. MOT DE LA DIRECTRICE

Annie Pontbriand partage les mêmes espoirs et pensées qu'Éleine Lussier. Elle constate que malgré tout, le CEAP réussit à s'adapter tant bien que mal à ce nouveau monde un peu irréal. Tout le personnel met l'épaule à la roue afin que les élèves ne soient pas trop pénalisés par la situation.

Depuis ce lundi, les salles d'examens sont maintenant rouvertes, ce qui était un événement très attendu.

Le CEAP a tout mis en œuvre afin de respecter les consignes sanitaires et de distanciation édictées par le gouvernement et les gens qui fréquentent le centre sont respectueux de ces consignes – pour le moment...

Annie Pontbriand nous informe qu'une modification a été apportée à la loi afin de nous permettre de faire des rencontres de conseil d'établissement virtuelles.

<p>CE-19-20-09</p>	<p>Une prochaine rencontre du CÉ devra d'ailleurs se tenir en juin afin que nous puissions procéder à l'adoption du budget de l'an prochain.</p> <p>3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Élaine Lussier fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Blais que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est appuyée par Alain Roy</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE-19-20-10</p>	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2019</p> <p>Chacun prend quelques minutes pour une lecture rapide de ce procès-verbal.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Alain Roy que le procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2019 soit adopté tel que soumis.</p> <p>La proposition est appuyée par Caroline Marcil.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2019</p> <p>Point 6 - Plan d'action : Ce point est à l'ordre du jour de la présente rencontre.</p> <p>6. CRITÈRES DE SÉLECTION - DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</p> <p>Les membres présents font la lecture des critères de sélection déjà établis pour le CEAP. Après discussion, il est proposé d'y ajouter les critères suivants :</p> <p>BESOINS :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Gestion de soi et adaptabilité; — Voir à l'aménagement des lieux afin de répondre aux normes d'hygiène et de santé publique et de répondre aussi aux besoins des élèves et du personnel afin que tous se sentent en sécurité; <p>COMPÉTENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Savoir s'adapter aux situations imprévues et faire preuve de flexibilité face aux changements. — Faire preuve de tolérance et de patience tout en sachant gérer ses émotions dans les périodes difficiles et les situations stressantes. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Blais, que les critères de sélection pour la direction d'établissement scolaire soient adoptés après y avoir ajouté les éléments ci-dessus énumérés.</p> <p>La proposition est appuyée par Manon Fauteux</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE-19-20-11</p>	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

<p>CÉ-19-20-12</p>	<p>7. CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021</p> <p>Annie Pontbriand fait la présentation du calendrier pour l'année scolaire 2020-2021 et nous commente le positionnement stratégique des différentes journées pédagogiques.</p> <p>8. AGENDA SCOLAIRE 2020-2021</p> <p>Annie Pontbriand présente l'image et fait un survol du contenu actualisé de l'agenda scolaire 2020-2021. Elle souligne le travail de Yannick Roy, le nouvel agent de communication du CEAP.</p> <p>Annie Pontbriand répond aux questions qui sont posées en lien avec le contenu de l'agenda et les différentes nouveautés au CEAP.</p> <p>— La typographie du « CEAP » est à valider et à confirmer.</p> <p>9. FRAIS GÉNÉRAUX</p> <p>La grille tarifaire du CEAP est présentée aux membres. Après l'avoir fait analyser par le service du contentieux de la CSP et comme l'année précédente, il est proposé de conserver pour l'an prochain les mêmes tarifs pour les frais généraux.</p> <p>REMARQUE : Les élèves qui s'inscriront aux cours d'été seulement N'AURONT PAS à déboursier de frais d'inscription s'ils étaient DÉJÀ inscrits pour l'année scolaire en cours.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Marcil, que la grille tarifaire des frais généraux demeure inchangée pour la prochaine année scolaire.</p> <p>La proposition est appuyée par Alain Roy</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>10. ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF À VENIR</p> <p>Plusieurs éléments du Projet éducatif n'ont pas encore été mis en place. Il est donc plus difficile d'atteindre nos objectifs pour certains éléments.</p> <p>PRÉCISIONS : En fin d'année scolaire, le Conseil d'établissement devra évaluer le projet éducatif du Centre. En raison du contexte actuel, cette évaluation sera possiblement reportée à une date ultérieure. Les membres seront tenus informés de l'évolution de ce dossier.</p> <p>11. TRANSFERT BUDGÉTAIRE</p> <p>Annie Pontbriand, accompagnée de Chantale Fortin, expliquent aux membres les modalités de l'échange budgétaire qui est proposé entre le Centre de formation professionnelle des Patriotes et notre Centre : Leur budget de mobilier-appareillage-outillage (M.A.O.) et notre budget de fonctionnement.</p> <p>Toutes deux répondent aux questions des membres.</p> <p>Les membres du Conseil recommandent de consulter les enseignants afin d'avoir des suggestions d'achat.</p>
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Marcil, d'autoriser le CEAP à effectuer un transfert budgétaire entre le budget de fonctionnement du CEAP ET le budget de M.A.O. du CFPP, jusqu'à un montant maximum de 100 000 \$.</p> <p>La proposition est appuyée par Pascale Lévesque</p> <p>CÉ-19-20-13</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>12. ACTIVITÉS ÉTUDIANTES</p> <p>12.1. ACTIVITÉS RÉALISÉES</p> <p>Un survol des activités tenues entre la dernière séance du CÉ et le 13 mars est effectué. Annie Pontbriand désire souligner le succès obtenu avec le projet pilote mis sur pied à l'école orientante l'Impact. À noter que ce projet sera reconduit l'an prochain.</p> <p>Annie Pontbriand répond aux questions des membres.</p> <p>12.2. ACTIVITÉS À VENIR</p> <p>Aucune activité n'est au programme dans un avenir rapproché.</p> <p>13. AUTRES SUJETS</p> <p>Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.</p> <p>10. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>À 13 h 30, le mardi 16 juin 2020.</p> <p>12. LEVÉE DE LA RENCONTRE : 10 h 15.</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, IL EST PROPOSÉ par Manon Fauteux que la séance soit levée.</p> <p>La proposition est appuyée par Alain Roy.</p>
<p>CÉ-19-20-14</p>	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Élaine Lussier, présidente</p> <p>_____</p> <p>Annie Pontbriand, directrice</p>